



INTÉGRATION DES JEUNES DANS LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Rôle du marché des places d'apprentissage

Le marché des places d'apprentissage est le point de convergence des offres des entreprises et de la demande des jeunes. Divers facteurs influent sur l'offre et la demande. L'Etat joue ici le rôle d'intermédiaire: il veille à la mise en place de conditions générales optimales pour les entreprises, promeut l'offre de places d'apprentissage et aide les jeunes dans le choix de leur future profession.

Offre de places d'apprentissage

Il est dans l'intérêt bien compris des entreprises de proposer aux jeunes des places de formation orientées vers l'avenir et des perspectives professionnelles attrayantes. Elles forment ainsi leur propre relève en personnel bien qualifié.

L'offre de places d'apprentissage reflète par ailleurs les besoins du marché du travail sur le long terme. Les mutations structurelles ont notamment des répercussions sur le marché des places d'apprentissage. Quant à l'évolution conjoncturelle, elle influe sur le marché des places d'apprentissage dans la mesure où, dans la formation professionnelle duale, les entreprises formatrices ont besoin de commandes si elles veulent pouvoir former des apprentis.

Demande de places d'apprentissage

La phase d'orientation professionnelle est importante pour les jeunes. La réalisation de leurs souhaits et de leurs rêves est toutefois tributaire de l'offre effective de places d'apprentissage. Par ailleurs, le fait que les jeunes à la recherche d'une place d'apprentissage soient nés une année à forte ou à faible natalité joue également un rôle.

Figure 1: Facteurs influant sur le marché des places d'apprentissage

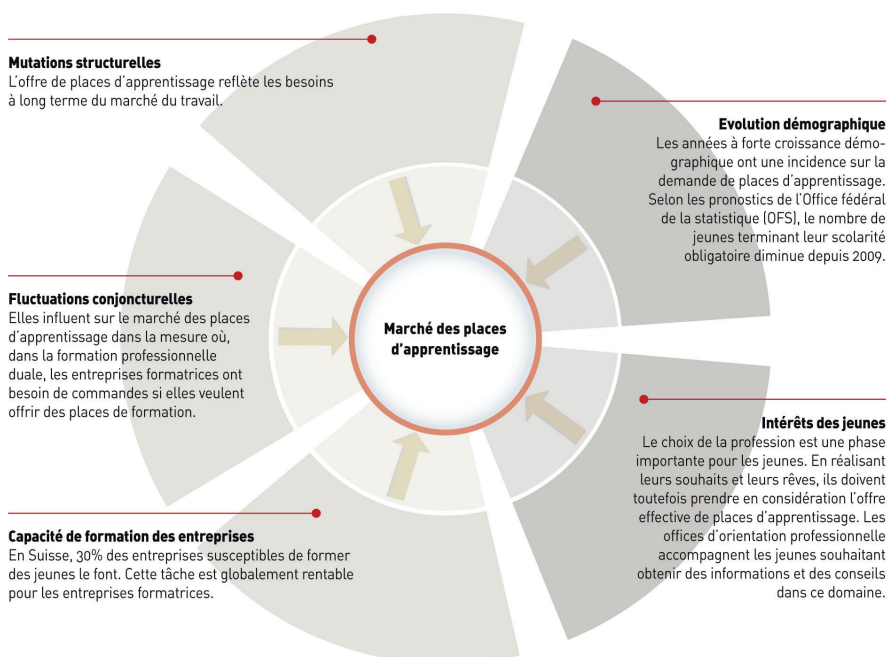


Figure 2: Qui arrive sur le marché des places d'apprentissage?

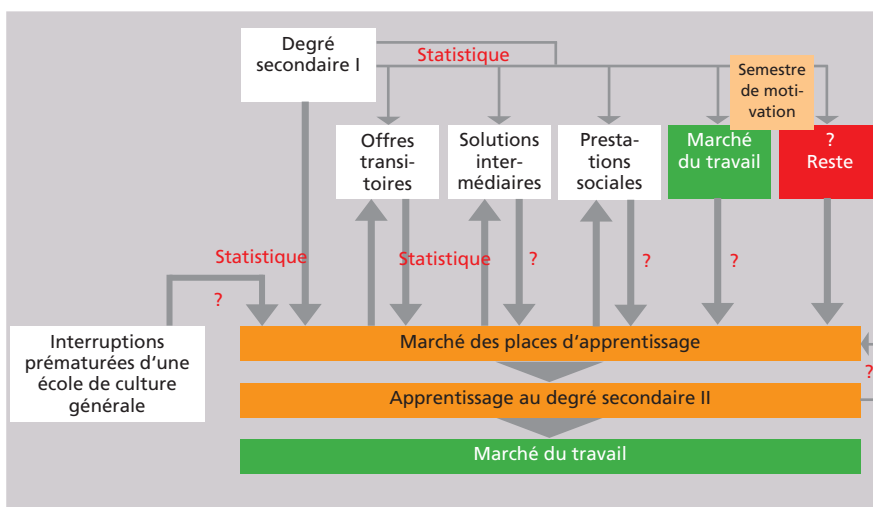
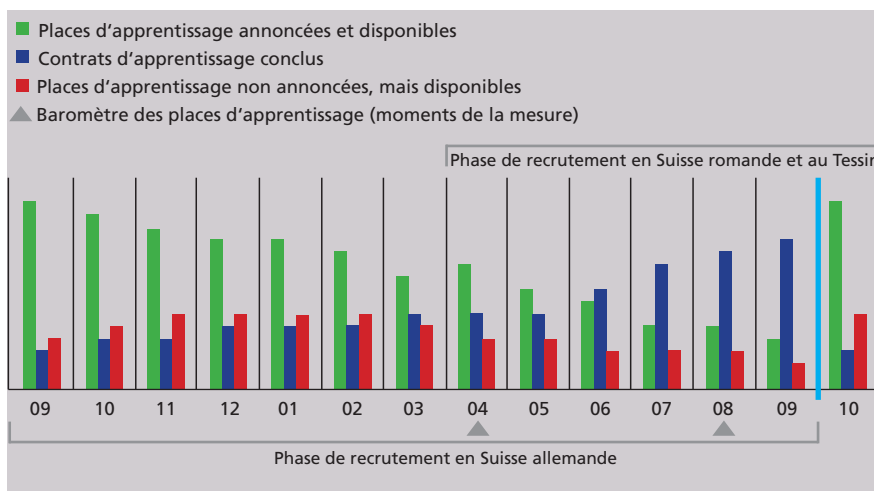


Figure 3: Comment évolue l'offre de places d'apprentissage pendant l'année?



Pour tout renseignement sur des projets et des mesures régionales concernant le marketing des places d'apprentissage: www.ofp.formationprof.ch

Marketing des places d'apprentissage: une tâche cantonale

Les offices cantonaux de la formation professionnelle connaissent le contexte propre à leur région et entretiennent des contacts avec les entreprises locales. De ce fait, ils sont le mieux à même d'évaluer l'évolution de l'offre de places d'apprentissage, de prendre à temps des mesures et de soutenir les jeunes de manière individualisée dans leur recherche d'une place de formation. Lorsque la situation sur le marché des places d'apprentissage est tendue, la Confédération propose un appui financier supplémentaire.

Mesures en faveur de l'intégration des jeunes dans la formation professionnelle

	Mesure	Bref descriptif
Accent mis sur les jeunes	Information et orientation professionnelle	Collaborant étroitement avec les écoles, les services cantonaux d'orientation professionnelle soutiennent les jeunes lors du choix d'une future profession et dans la recherche d'une place d'apprentissage.
	Offres transitoires	Les offres de formation préparent, au terme de la scolarité obligatoire, à la formation professionnelle initiale; elles offrent aux jeunes la possibilité d'acquérir des qualifications supplémentaires et, par là même, augmentent leurs chances sur le marché des places d'apprentissage. D'une part, elles servent à combler les déficits de formation à la fin de la scolarité obligatoire et, d'autre part, elles constituent une introduction à la pratique professionnelle. Les offres transitoires ont aussi pour rôle de faciliter l'orientation professionnelle. Leur durée peut s'étendre jusqu'à une année.
	Mentorat (mentoring) / Encadrement (coaching)	Mentorat et encadrement individualisé dans le cadre de l'orientation professionnelle.
	Offres de placement	Les mesures prises durant le 4e trimestre de la dernière année de la scolarité obligatoire ont pour but de soutenir davantage les jeunes dans la recherche d'une place d'apprentissage.
Accent mis sur les entreprises	Listes des places d'apprentissage	Les entreprises peuvent publier leurs places d'apprentissage dans les listes des places d'apprentissage publiées par les cantons. www.berufsberatung.ch/dyn/1235.aspx
	Promoteurs de places d'apprentissage	Interviennent directement auprès des entreprises et encouragent celles-ci à créer des places d'apprentissage.
	Réseaux d'entreprises formatrices	Deux ou plusieurs entreprises ayant des activités complémentaires s'unissent au sein d'un réseau d'entreprises formatrices pour former ensemble des apprentis. Ainsi, les entreprises de petite taille ou hautement spécialisées peuvent également s'engager dans la formation professionnelle initiale. Informations complémentaires à l'adresse: www.lbv.berufsbildung.ch/dyn/3819.aspx

Case management «Formation professionnelle»

Lors de la Conférence sur les places d'apprentissage 2006, la Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail ont décidé d'introduire le case management «Formation professionnelle». L'objectif est d'intégrer dans la formation professionnelle les jeunes ayant des problèmes multiples.

Le case management «Formation professionnelle» n'est pas lié à la mise en place de nouvelles mesures

d'encadrement ou d'encouragement. Il s'agit bien plus de l'harmonisation et de la coordination, en fonction des besoins de chaque cas, de programmes, de personnes et d'institutions existantes comme l'orientation professionnelle, la surveillance de l'apprentissage, les offices régionaux de placement, les bureaux pour les immigrés, les services chargés de l'intégration, les services sociaux et les offices AI cantonaux, incitant ainsi ces organes à coopérer entre eux.

Comme partout dans la formation professionnelle, les cantons répondent de la mise en œuvre opérationnelle. Dans les deux tiers des cantons, le case management «Formation professionnelle» a déjà été introduit. Dans le reste des cantons, les préparatifs sont à un stade avancé. Les cantons bénéficient de l'appui de la Confédération. Fin 2010, 60 % du groupe cible avaient accès au case management «Formation professionnelle».

Liste des services de case management (pour des renseignements sur le case management)

Aargau:

Kälin Christian
Leiter Projekt Case Management
Berufsbildung, Departement BKS
Kasinostrasse 29, 5001 Aarau
062 835 41 41, christian.kaelin@ag.ch

Appenzell A. Rh.:

Annen Martin
Leiter Amt für Mittel- und Hochschulen und Berufsbildung, Amt für Mittel- und Hochschulen und Berufsbildung Regierungsgebäude
9100 Herisau, 071 353 67 40
martin.annan@ar.ch

Appenzell I. Rh.:

Breitenmoser Silvio, Leiter Amt für Berufsbildung und Berufsberatung, Amt für Berufsbildung und Berufsberatung AI, Hauptgasse 51,
9050 Appenzell, 071 788 93 67
silvio.breitenmoser@ed.ai.ch

Basel Land:

Meier Ruedi, Leiter Brückenangebote (TP4), Amt für Berufsbildung
Rosenstrasse 25, 4410 Liestal
061 927 28 07, ruedi.meier@bl.ch

Schaffner Eva, Stab Amtsstelle
Amt für Berufsbildung
Rosenstrasse 25, 4410 Liestal
061 927 28 28, eva.schaffner@bl.ch

Basel Stadt:

Arnold Benedikt, Leiter Projekt Case Management Berufsbildung (TP3)
Erziehungsdepartement Basel-Stadt
Claramattweg 8, 4057 Basel
061 267 66 08, benedikt.arnold@bs.ch

Bern:

Geiser Barbara, Projektleiterin
Case Management Kanton Bern (TP3)
büro:geiser, Helvetiastrasse 5
3000 Bern 7, 031 351 24 88
bg@buerogeiser.ch

Fribourg:

Pierret Philippe
Coordinateur Case Management
Formation Professionnelle
Service public de l'emploi SPE
Bd de Pérolles 24, 1700 Fribourg
026 305 96 63, Pierretph@fr.ch

Eltschinger Laurent, Case Manager
Service de la formation professionnelle SFP, Derrière-les-Remparts 1
1700 Fribourg, 026 305 25 68
eltschingerla@edufr.ch

Genève:

Weizman Annick, Cheffe de projet
DGOFC, Office pour l'orientation la formation professionnelle et continue (OFPC), Rue Prévost-Martin 6, 1206
Genève, 022 388 44 23,
annick.weizman@etat.ge.ch

Graubünden:

Vassella Francesco, Case Management
Amt für Berufsbildung, Quaderstrasse 17, 7000 Chur, 081 257 27 61
francesco.vassella@afb.gr.ch

Jura:

Chevrolet Jonathan
Chargé de projet aus Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire, Service de la formation professionnelle, Rue du 24 Septembre 2
2800 Delémont, 032 420 71 73
jonathan.chevrolet@jura.ch

Luzern:

Baumgartner Veronika, Leiterin Beratung und Integration (TP4)
Dienststelle Berufs und Weiterbildung, Obergrundstrasse 51, 6002 Luzern,
041 228 52 37
veronika.baumgartner@lu.ch

Neuchâtel:

Müller Christel
Case Manager Service de la formation prof. et des lycées, Espacité 1 –
cp 2083, 2302 La Chaux-de-Fonds
032 889 79 45, christel.muller@ne.ch

Nidwalden:

Mehr Werner
Leiter Berufs- und Studienberatung
Berufs- und Studienberatung NW
Robert-Durrer-Strasse 4, 6371 Stans
041 618 74 40, werner.mehr@nw.ch

Obwalden:

Burch Urs, Leiter Lehraufsicht
Amt für Berufsbildung
Grundacherweg 6, 6060 Sarnen
041 666 64 92, urs.burch@ow.ch

Schaffhausen:

Dietrich Rolf, Leiter Berufsbildungsamt
Berufsbildungsamt
Ringkengässchen 18
8200 Schaffhausen
052 632 72 54, rolf.dietrich@ktsh.ch

Schwyz:

Hensel Richard, Leiter Amt für Berufsbildung, Amt für Berufsbildung,
Kollegiumstrasse 28, 6430 Schwyz,
041 819 19 25, richard.hensel@sz.ch

St. Gallen:

Rösli Jutta, Leiterin Zentralstelle für Berufsberatung, Amt für Berufsbildung, Davidstrasse 31,
9001 St.Gallen, 058 229 22 63
jutta.roesli@ed-abb.sg.ch

Solothurn:

Schreiber Renata, Leiterin Fachstelle
Case Management, Amt für Berufsbildung, Mittel- und Hochschulen
Bielstrasse 102, 4500 Solothurn
032 627 60 32
renata.schreiber@dbk.so.ch

Tessin:

Giuliano Maddalena
Projektleiter CM / TP4
Divisione della formazione professionale, Via Vergiò 1,
6932 Breganzona, 091 815 31 17
giuliano.maddalena@ti.ch

Delco Agnese
Projektkoordinatorin CM / TP2
Divisione della formazione professionale, Via Vergiò 18,
6932 Breganzona, 091 814 18 18
agnesedelco@ticino.com

Thurgau:

Kreis Regina, Projektleiterin CM
Amt für Berufsbildung und Berufsberatung
St. Gallerstrasse 1, 8510 Frauenfeld
052 724 13 81, regina.kreis@tg.ch

Uri:

Yvonne Slongo,
Leiterin Amt für Berufsbildung und Mittelschulen
Amt für Berufsbildung und Mittelschulen, Klausenstrasse 4
6460, Altdorf, 041 875 20 60
peter.tresoldi@ur.ch

Valais:

Besse Bruno, Case Manager
Service de la formation professionnelle, Planta 1, 1950 Sion
027 606 42 95
bruno.besse@admin.vs.ch

Daniel Schnyder, Case Manager
Anlauf und Fachstelle Berufsbildung
Kettelerstrasse 14, 3009 Brig
027 922 45 95
daniel.schnyder@admin.vs.ch

Vaud:

Martinet Philippe, Case Manager
Office de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion (Opti)
Rue St-Martin 26, 1014 Lausanne
021 316 31 68
philippe.martinet@vd.ch

Zug:

Müller Rémy, Geschäfts- und Ausbildungsleiter
Bildungsnetz Zug
Gubelstrasse 22, 6300 Zug
041 724 57 80
remy.mueller@bildxzug.ch

Zürich:

Gander Marc
Projektverantwortlicher Case Management Berufsbildung
Amt für Jugend und Berufsberatung, Dörflistrasse 120, 8090 Zürich
043 259 97 21
marc.gander@ajb.zh.ch

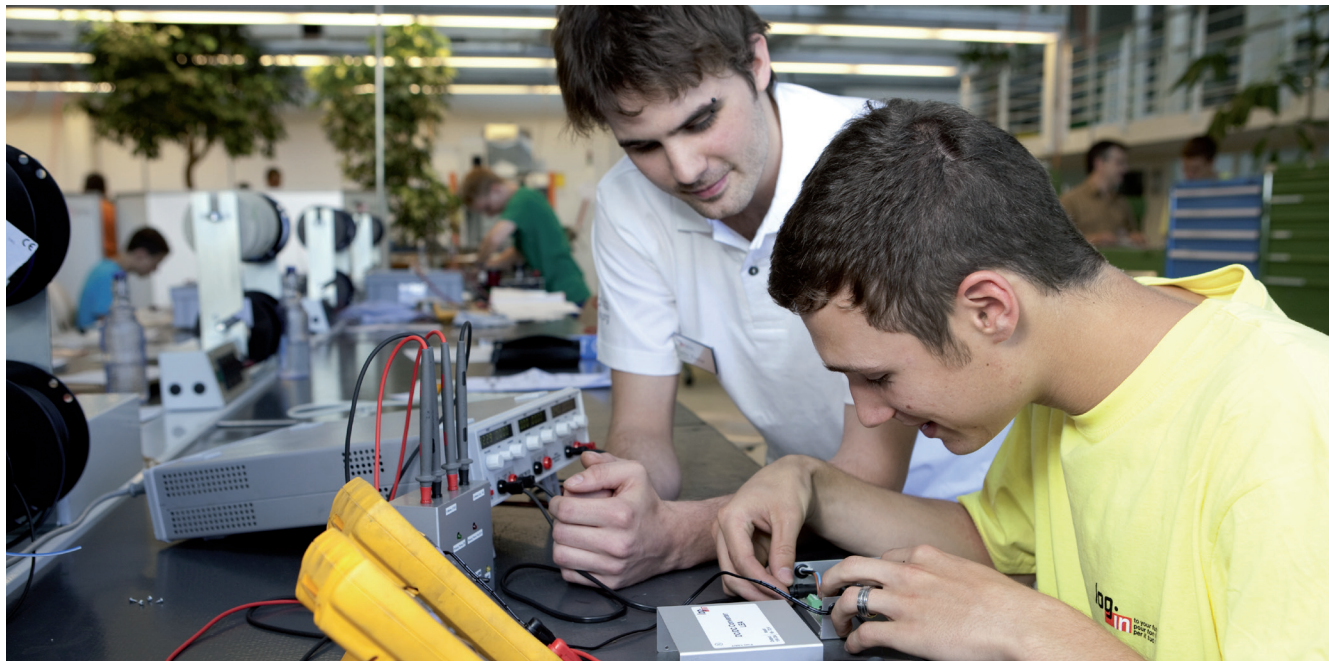
Baromètre des places d'apprentissage d'avril 2011

La situation sur le marché des places d'apprentissage en avril 2011 est semblable à celle d'avril 2010. Au total, 136 500 jeunes (2010: 135 500) sont confrontés au choix d'une profession. Alors que la demande en places d'apprentissage est restée constante par

rapport à 2010 (77 000 jeunes), l'offre de places d'apprentissage a, elle, augmenté en passant de 76 000 places à 81 000 dans le même laps de temps.

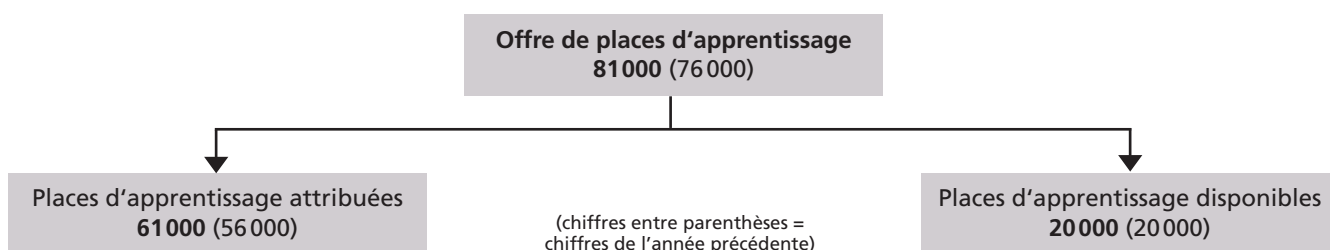
Compte tenu de la dynamique observée jusqu'ici sur le marché des places

d'apprentissage, l'offre de places d'apprentissage du côté des entreprises devrait encore augmenter en 2011, en plus d'un certain nombre de changements d'orientation chez les jeunes.



Résultats tirés du baromètre des places d'apprentissage d'avril 2011

Représentation de l'offre de places d'apprentissage (enquête auprès des entreprises)



Représentation de la demande de places d'apprentissage (enquête auprès des jeunes)

